

Dégel du point d'indice : les employeurs publics locaux redoutent la facture



L'annonce du dégel du point d'indice de la fonction publique d'ici l'été, faite en début de semaine dernière par la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, suscite déjà l'inquiétude des élus locaux quant à son coût

L'annonce a visiblement surpris les associations d'élus locaux, qui ne manquent pas de la relier aux élections présidentielles.

Dans un [communiqué](#), l'Association des maires de France (AMF) déclare qu'elle "s'étonne du calendrier et de la méthode employée par le gouvernement". "La question du pouvoir d'achat des agents publics n'est pas un sujet que l'on découvre inopinément, à quelques semaines de l'élection présidentielle", souligne l'association présidée par le maire de Cannes, David Lisnard. "Sur la forme, cette annonce est étonnante, pour ne pas dire surréaliste", juge de son côté l'Association des petites villes de France (APVF).

Dans leur [communiqué](#), les maires de petites villes estiment néanmoins que cette décision est "juste sur le fond".

De même, l'association France urbaine - qui réunit les élus des grandes villes et de leurs intercommunalités - salue "une bonne nouvelle".

Pour soutenir la rémunération des agents publics, des "mesures générales, rapides et simples dans leur mise en œuvre technique apparaissent de fait, incontournables", écrit-elle dans sa dernière [lettre hebdomadaire](#).

Dans le même temps, les associations d'élus locaux se préoccupent des conséquences budgétaires d'une augmentation de la rémunération de tous les agents publics. Une revalorisation de 1% du point d'indice aurait un coût de 120 millions d'euros pour les grandes villes, agglomérations et métropoles membres de l'association, fait savoir France urbaine. Sa fixation à 2% ferait monter la facture à 240 millions d'euros, etc.

Cette dépense supplémentaire intervient alors que les collectivités doivent encore digérer les effets de la "crise" et désormais aussi faire face à la hausse des prix, font valoir l'AMF et l'APVF. Pour l'absorber, les communes seront conduites à "réduire encore plus leurs investissements, voire à augmenter la fiscalité locale", redoutent les élus des petites villes.

Cela les amène à demander que les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, qui aujourd'hui sont stables d'une année sur l'autre, soient indexées "a minima" sur l'inflation.

De son côté, France urbaine réclame de nouvelles "ressources financières", dont la nature serait déterminée par une "discussion" avec le gouvernement qui sera issu des élections.

